

Cadre stratégique et de redevabilité
Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)
2020-2022

1. Vision du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) pour 2023

Le FSOF a pour ambition de contribuer, d'ici 2023, à réduire les inégalités fondées sur le genre en renforçant les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

Le FSOF s'adresse aux organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.

Pour atteindre ces objectifs, le FSOF fait l'objet d'une concertation avec les organisations féministes de la société civile concernées et ses financements font preuve d'agilité pour s'adapter aux besoins et capacités de ces organisations.

Il inclut trois canaux de financements complémentaires :

- Des projets et appels à projets de l'AFD destinés aux organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France, notamment à travers des fonds intermédiaires ;
- Le dispositif Initiatives OSC¹ de l'AFD destiné aux organisations de la société civile française opérant dans les pays partenaires en collaboration avec des organisations féministes de la société civile ;
- Le mécanisme de financement FSPI/PISSCA du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

Il se décline de manière à contribuer à trois changements :

Les organisations ciblées, traditionnellement éloignées des financements, sont soutenues et renforcées durablement par le FSOF dans leurs activités et leurs capacités techniques, administratives et financières grâce à une approche inclusive, agile et adaptée à leurs besoins. Le FSOF soutient les organisations féministes de la société civile, dans toute leur diversité, avec une attention particulière pour les mouvements de jeunes féministes, en reconnaissant leur rôle d'actrices des transformations sociales, économiques et politiques. (Changement 1)

La mise en œuvre du FSOF repose sur un dialogue de confiance et une gouvernance inclusive, garantissant la pleine participation des organisations de la société civile, y compris celles issues des pays de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

¹ Organisations de la société civile

Les actions du FSOF et le partage de leurs enseignements alimentent la connaissance des approches féministes par les institutions et en facilitent l'appropriation au niveau opérationnel et stratégique (canaux financiers, outils, pratiques).

Le soutien financier et technique apporté dans le cadre du FSOF aux dites organisations est envisagé comme un outil essentiel de la capacité de la France à porter une diplomatie féministe ambitieuse. A l'issue de cette première phase et tout au long de sa mise en œuvre, la pérennisation des mécanismes de financements est envisagée. (Changement 2)

Le FSOF appuie les collaborations, échanges, liens, synergies au niveau local, régional, national et transnational entre les organisations féministes de la société civile et de défense des droits des femmes. Elles permettent de porter les luttes féministes et d'amplifier leurs voix. (Changement 3)

Indicateurs

1. Ventilation de l'utilisation des fonds

- 100% des projets financés sont CAD2, selon les marqueurs OCDE.
- Répartition de l'affectation entre les différents canaux de financement / an / sur 3 ans / géographie / thématique : en pourcentage et en volume (en euros).
- Montants affectés aux OSC féministes Sud
 - Nombre d'OSC financées / an
 - Montant moyen et médian par subvention
 - Répartition géographique par pays et par continent (65% Afrique ; Amérique Latine ; Asie)

2. Impacts sur les OSC féministes des pays partenaires, dans leur diversité

- Typologie des associations
 - Taille de l'association :
 - Budget annuel (en euros) ;
 - Nombre de salarié.e.s ;
 - Nombre de membres (non salarié.e.s) ;
 - Thématique d'intervention FSOF
- Situation de la structure à la réception des fonds / en fin de projet : formelle / informelle / en cours de formalisation
- Positionnement de la structure concernant le féminisme (statuts à privilégier ; fiche partenaire)
 - Mention de l'égalité femmes-hommes, de l'égalité filles-garçons, des droits des femmes (etc.) dans le mandat principal ou mandat secondaire de la structure
- Mention de publics cibles spécifiques (femmes, jeunes, LGBTQI+, migrant.e.s...)
- Typologie des accompagnements reçus par OSC féministes des pays partenaires selon les variables suivantes (réponse OUI/NON) :
 - Appui à la création juridique de la structure ;

- Appui au fonctionnement ;
 - Renforcement des capacités ;
 - Appui aux projets de terrain sur les thématiques du FSOF ;
 - Plaidoyer, participation aux politiques publiques, à des négociations internationales ;
 - Mise en réseau ;
 - Recherche, capitalisation et évaluation.
- Nombre et pourcentage des OSC financées ayant 5 ans ou moins d'existence
 - Mesure de l'éloignement des financements : pourcentage d'OSC n'ayant reçu aucune subvention publique avant le financement FSOF ; pourcentage d'OSC ayant déjà reçu un financement direct d'organisations bilatérales/multilatérales ; montant du financement FSOF reçu et proportion de ce montant par rapport au budget total de l'association ; durée du financement FSOF

2. Domaines de changement

Changement 1

Les organisations féministes de la société civile ciblées, traditionnellement éloignées des financements, sont soutenues et renforcées durablement par le FSOF dans leurs activités et leurs capacités techniques, administratives et financières grâce à une approche inclusive, agile et adaptée à leurs besoins. Le FSOF soutient les organisations féministes de la société civile, dans toute leur diversité, avec une attention particulière pour les mouvements de jeunes féministes, en reconnaissant leur rôle d'actrices des transformations sociales, économiques et politiques.

Résultats	Activités	Indicateurs
<p>Résultat 1 Des financements renforcés de la France permettent aux organisations féministes de la société civile des pays de la politique de développement et de solidarité internationale de la France de financer leurs structures, leurs activités, y compris de plaidoyer, et de renforcer leurs capacités.</p>	<p>1.1 Soutenir de manière renforcée les organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité via les trois canaux de financement du FSOF</p> <p>1.2 Réaliser, en cas de besoin dans le cadre des appels à projets, des cartographies visant à identifier les organisations féministes de la société civile et leurs besoins de renforcement. Ces recensements seront complémentaires des différentes cartographies déjà existantes.</p> <p>1.3 Informer les potentielles structures bénéficiaires, notamment les plus éloignées des financements, des financements du FSOF à travers une communication large sur les trois canaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'OSC féministes renforcées dans leurs capacités de gestion et dans leur développement organisationnel <ul style="list-style-type: none"> ○ A l'issue des financements FSOF, au moins 70 % des organisations soutenues ont élaboré et/ou mis en œuvre (au moins partiellement) un plan de renforcement, disposent d'une vision stratégique formalisée ou ont une stratégie de financement qui s'adosse

	<p>1.4 Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des organisations féministes de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.4.1 Permettre le financement des frais de structure des organisations • 1.4.2 Appuyer les organisations féministes de la société civile dans l'élaboration de plans de renforcement de capacité <p>1.5 Mettre en place des activités de renforcement de capacités technique, de gestion et financière, de plaidoyer et tout autre sujet identifié</p>	<p>sur des moyens financiers pérennisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'OSC renforcées en matière de plaidoyer • Nombre et liste de projets financés visant un changement de politiques publiques, textes législatifs, programmes publics et/ou budgets nouveaux (modification, retrait, application, financement, mise en œuvre) par rapport à la thématique FSOF
<p>Résultat 2 Les outils de financement sont adaptés à la diversité des réalités des organisations soutenues, y compris des plus petites et moins formalisées.</p>	<p>2.1 Ajuster les modalités de financement aux spécificités des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1.1 Prendre en compte des réalités des petites organisations féministes de la société civile dans les procédures de l'AFD • 2.1.2 Accompagner via les ambassades la mise en œuvre des projets FSPI/PISCCA tout au long du processus pour répondre aux besoins spécifiques des organisations féministes • 2.1.3 Etudier avec les parties prenantes concernées les freins rencontrés par les organisations féministes de la société civile française actives à l'international en soutien aux organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France dans l'obtention de financements et la mise en œuvre de projets co-financés par le dispositif Initiatives OSC et analyse des solutions pour les lever • 2.1.4 Capitaliser sur la mise en œuvre du principe de « non-concurrence » dans différents projets du FSOF • 2.1.5 Capitaliser sur les adaptations de procédures rendues possibles dans le cadre du FSOF 	<p>Modalités de participation au FSOF d'OSC féministes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage d'OSC féministes bénéficiaires ayant déjà bénéficié de renforcement de capacités dans le cadre de financements internationaux et/ou de financements internationaux avant le FSOF • Nombre et pourcentage d'OSC féministes financées dont le budget annuel est inférieur à 50 000 EUR • Nombre et pourcentage d'OSC féministes renforcées et/ou financées non constituées de manière formelle • Nombre et pourcentage d'OSC féministes des pays partenaires participant à la gouvernance des projets FSOF (bénéficiaire directe des projets MEAE ou AFD, membres des consortiums et/ou partenaires de mise en œuvre des projets)

	<p>2.2. Faciliter le dépôt de demandes de subventions</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.1 Recourir à des processus simples et clairs pour le dépôt de demandes de subventions • 2.2.2 Réaliser un RETEX sur les financements PISCCA 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Montant du financement reçu (en euros) ○ Nationalité de la structure
--	--	---

Changement 2

La mise en œuvre du FSOF repose sur un dialogue de confiance et une gouvernance inclusive, garantissant la pleine participation des organisations féministes de la société civile, y compris celles des pays de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

Les actions du FSOF et le partage de leurs enseignements alimentent la connaissance des approches féministes par les institutions et en facilitent l'appropriation au niveau opérationnel et stratégique (canaux financiers, outils, pratiques).

Le soutien financier et technique aux dites organisations est envisagé comme un outil essentiel de la capacité de la France à porter une diplomatie féministe ambitieuse. A l'issue de cette première phase, la pérennisation des financements est envisagée.

Résultats	Activités	Indicateurs
<p>Résultat 3 La mise en œuvre du FSOF repose la bonne coordination des canaux de financement, sur un dialogue de confiance et une gouvernance inclusive, garantissant la pleine participation des organisations féministes de la société civile, y compris celles issues des pays de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.</p>	<p>3.1 Gouvernance inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.1.1 Organiser et assurer la mise en œuvre des décisions du comité de pilotage AFD – MEAE réuni à minima deux fois par an • 3.1.2 Co-construire le cadrage stratégique avec les organisations féministes de la société civile, AFD et MEAE. • 3.1.3 Se concerter avec les organisations en amont des comités de pilotage • 3.1.4 Organiser des ateliers de co-construction ad hoc avec les organisations selon les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions (de concertation, d'information et de co-construction) sur le FSOF entre le MEAE, l'AFD et les OSC portant sur : <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre du fonds et les décisions concernant les financements accordés et les orientations stratégiques du fonds ; - Les appels à projets et les modalités de dépôt de projet ; - Le suivi-évaluation du fonds ;

	<ul style="list-style-type: none"> • 3.1.5 Tenir des réunions de concertation avec les organisations féministes de la société civile en amont de la publication des appels à projet <p>3.2 Coordination et suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.2.1 Créer des mécanismes de suivi permettant la bonne coordination et information entre les différents canaux. • 2.2.2 Assurer un suivi des projets à l'intérieur de chaque canal. • 2.2.3 Réaliser un suivi-évaluation au sein de chaque projet, selon des modalités à la main des porteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres sujets qui nécessiteront des ateliers de co-construction ad hoc. • Nombre d'OSC participants à ces réunions (étant entendu que toutes les réunions ne sont pas ouvertes à toutes les OSC) : <ul style="list-style-type: none"> - Dont nombre d'OSC participant aux réunions (toutes natures confondues) sur le FSOF - Dont nombre et pourcentage d'OSC féministes des pays partenaires participantes.
<p>Résultat 4 Des mécanismes de redevabilité entre l'AFD, le MEAE, les organisations féministes de la société civile partie-prenantes sont créés permettant aux institutions de rendre compte publiquement des résultats et d'adapter le pilotage aux besoins.</p>	<p>Redevabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir des réunions d'échange à l'intention des organisations féministes de la société civile. • Dresser le bilan des projets sélectionnés chaque année. • Organiser des réunions d'information décentralisées par les ambassades et les agences AFD dans les pays concernés par les financements du FSOF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'augmentation du nombre d'OSC participant aux réunions de concertation • Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations féministes des pays partenaires participant aux réunions de concertation • Pourcentage d'augmentation du nombre de fonds féministes aux réunions de concertation
<p>Résultat 5 Les actions du FSOF et le partage de leurs enseignements alimentent l'appropriation des approches féministes par les institutions et constituent un outil essentiel de la capacité de la France à porter une diplomatie féministe ambitieuse, à travers une</p>	<p>5.1 Activités en interne aux institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des ateliers des points focaux genre AFD et MEAE par an autour des principes et apprentissages du FSOF • Animer en interne aux institutions le partage d'informations sur le FSOF (réseaux de référents genre et points focaux genre (siège, ambassades et agences), et dans les séminaires et événements internes) 	<p>Mise en place et diffusion du plan de communication du FSOF en externe et en interne au niveau du MEAE et de l'AFD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de communication internes organisés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre d'articles et notes d'information publiés ○ Nombre d'événements organisés et nombre de personnes participantes

<p>pérennisation des financements des associations féministes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'appui et l'expertise technique sur le genre dans le cadre des projets du FSOF ; <p>5.2 Activités en externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des évènements conjoints avec les OSC • Rédiger une Charte sur les principes et valeurs féministes du FSOF • Utiliser les enseignements du FSOF pour nourrir le plaidoyer bilatéral et multilatéral de la France en faveur de l'attribution de ressources aux mouvements féministes dans le cadre de sa diplomatie féministe • Organiser des échanges de bonnes pratiques/retour d'expérience/regards croisés avec d'autres partenaires internationaux sur les mouvements féministes 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence et transmission d'outils (plaquette, films, rubrique dans les sites web ...) en interne pour communiquer et identifier des organisations et projets FSOF • Nombre d'événements/ateliers à vocation externe organisés sur le FSOF <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes participantes • Nombre d'événements (internationaux, scientifiques, voyages de presse...) au cours desquels le FSOF est valorisé <p>Le Fonds alimente les documents stratégiques et crée des nouveaux référentiels, notamment la stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes renouvelée en 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la Charte sur les principes et valeurs féministes du FSOF • Les renouveaux des stratégies françaises en matière d'égalité femmes-hommes et filles-garçons (Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Stratégie DSSR, Stratégie éducation, Stratégie jeunesse) sont nourries par les enseignements du FSOF et capitalisent sur les leçons apprises, en particulier les sections : localisation de l'aide, gouvernance
--	---	--

		inclusive, soutien et mise en œuvre de projets CAD 2
--	--	--

Changement 3

Le FSOF appuie les collaborations, échanges, liens et synergies au niveau local, régional, national et transnational entre les organisations féministes de la société civile et de défense des droits des femmes. Elles permettent de porter les luttes féministes et d'amplifier leurs voix.

Résultats	Activités	Indicateurs
<p>Résultat 6 Les organisations féministes de la société civile sont soutenues pour inscrire collectivement à l'agenda les perspectives féministes, les droits des femmes et des filles, l'égalité de genre au niveau local, national, international et transnational, afin de porter des changements transversaux et systémiques et favoriser la dynamique et la transmission intergénérationnelle féministe.</p>	<p>6.1 Soutenir la mise en réseau, la capacité à porter des actions de plaidoyer et la communication au sein des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> 6.1.1 : Appuyer les réseaux transnationaux et leur programme de formation au plaidoyer envers les institutions et l'opinion publique d'un même pays/région, entre pairs ou dans le cadre d'échanges intergénérationnels 6.1.2 : Faciliter la participation des réseaux féministes des pays partenaires aux événements de l'agenda politique, économique, social et culturel sur le genre 6.1.3 : Appuyer l'organisation des campagnes et des événements portés par les mouvements féministes <p>6.2 Mise en œuvre du plan de communication du FSOF</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réseaux nationaux, régionaux, transnationaux de plaidoyer soutenus Changements obtenus par le plaidoyer (ex. : participation de femmes à des instances, changement législatif, etc.) Nombre de campagnes de plaidoyer et événements conduits collectivement avec l'appui du FSOF
<p>Résultat 7 La capitalisation, la recherche-action et la diffusion des impacts des projets du FSOF mettent en avant l'action transformatrice des organisations féministes de la</p>	<p>Développer la capitalisation et la recherche-action sur les mouvements féministes, notamment au travers des projets du FSOF</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer de la recherche-action sur la mise en œuvre des projets du FSOF inspirée de méthodologies féministes ; 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de capitalisations réalisées et diffusées Nombre de recherches-action réalisées et diffusées

<p>société civile et renforcent la compréhension des problématiques de ces organisations par les pouvoirs publics et dans la société civile dans sa globalité.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Evaluer le FSOF, en associant étroitement les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité française, et en formulant des recommandations pour sa pérennisation ;• Capitaliser sur la mise en œuvre du FSOF (bonnes pratiques, mécanismes financiers, méthodes féministes, etc.)	
--	---	--